

**GLOSSAIRE  
+  
RÉFÉRENTIELS  
DE LA CP DE NIVEAU 5**

**« CHEF D'ÉQUIPE DE PROTECTION  
RAPPROCHÉE ARMÉE  
EN ZONE HOSTILE »**

**CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ DU MINISTÈRE DES ARMÉES.**

## GLOSSAIRE

- Actes réflexes de l'ÉPRAZH : apprécier une distance, communiquer, désigner un objectif, garder la liaison au sein de l'ÉPRAZH, observer, progresser, rendre compte, se camoufler (éventuellement), s'orienter, se protéger, tirer ;
- Actes élémentaires de l'ÉPRAZH : se déplacer, se poster, utiliser son(es) arme(s) ;
- Activité : ensemble logique et/ou chronologique (processus) de tâches effectivement réalisées par une personne et concourant à une ou plusieurs fonctions dans une entreprise, selon des conditions d'exercice identifiées ;
- Appuyer : action consistant à apporter une aide à une autre unité, spontanément ou sur ordre, par le mouvement ou par le feu ;
- Armement :
  1. De catégorie A (légal) :
    - A1-3° bis : armes à feu d'épaule semi-automatiques à percussion centrale, permettant de tirer plus de 11 coups sans recharger dès lors :
      - a) qu'un chargeur d'une capacité supérieure à dix cartouches fait partie intégrante de l'arme à feu ;
      - b) ou qu'un chargeur amovible d'une capacité supérieure à dix cartouches y a été inséré ;
    - A1-8° : systèmes d'alimentation d'arme de poing supérieurs à 20 coups ;
    - A1-9° bis : système d'alimentation (chargeur) d'arme d'épaule semi-automatique à percussion centrale d'une capacité supérieure à 10 coups ;
    - A2 : armes dites « de guerre » ;
    - A2-1 : armes à feu à répétition automatique, leurs éléments spécifiquement conçus pour elles et tout dispositif additionnel pouvant se monter sur une arme à feu semi-automatique permettant le tir en rafale de projectiles ou s'assimilant au tir en rafale par l'augmentation de sa vitesse de tir ;
    - A2-2 : munitions à projectiles perforants, explosifs ou incendiaires et leurs éléments ;
  2. De catégorie B (légal) :
    - générateurs incapacitants ou lacrymogènes d'une capacité supérieure à 100 ml ;
    - armes à Impulsion électrique Incapacitante (AII) dites « TASER » (de leur inventeur Thomas A. Swift Electric Rifle) permettant de provoquer un choc électrique à distance et leurs munitions. Sur le territoire national, leur utilisation est réservée aux Forces de l'ordre en raison de leur dangerosité ;
    - armes de poing de calibre 9 mm Luger ou 38 spécial, d'une capacité maxi de 20 coups ;
    - armes d'épaule semi-automatiques d'un calibre de 7,62 mm x 39 ou 5,56 mm x 45 ou 5,45 mm x 39 (voire 12,7 mm x 99) dotées d'un magasin d'une capacité maxi de 10 coups, d'une longueur inférieure ou égale à 80 cm ou d'une longueur de canon inférieure ou égale à 45 cm ;
    - armes à feu d'épaule à répétition manuelle à canon lisse ou rayé, munies d'un dispositif de rechargement à pompe (*Riot gun*), d'une longueur inférieure à 80 cm, d'une longueur de canon inférieure à 60 cm et d'une capacité supérieure à 5 coups ;
  3. De catégorie D (non légal) :
    - générateurs incapacitants ou lacrymogènes d'une capacité inférieure ou égale à 100 ml.
    - matraques de type bâton de défense ou tonfa (BDPL).
    - matraques ou tonfas télescopiques (BDTPL) ;
- BDT : Bâton de Défense Télescopique ;

- BDTP : Bâton de Défense Téléscopique à Poignée Latérale (tonfa) ;
- BM2 : Brevet Militaire du deuxième niveau ;
- BSTAT : Brevet Supérieur de Technicien de l'Armée de Terre ;
- CDSE : Club des Directeurs de Sécurité des Entreprises françaises ;
- CÉPRAZH : Chef d'Équipe de Protection Armée en Zone Hostile ;
- Chronologie du tir en sept temps :
  - Certification de la menace ;
  - Élévation de l'arme ;
  - Visée ;
  - Index sur la queue de détente ;
  - Tir ;
  - Analyse ;
  - Liaison visuelle ou verbale au sein de l'équipe.
- Cinq principes fondamentaux du tir :
  - Maintien de l'arme ;
  - Position de tir ;
  - Visée conforme ;
  - Respiration ;
  - Action du doigt sur la queue de détente.
- Compétence : elle s'exprime en termes de capacité à agir. Elle est donc finalisée. Elle se situe dans un contexte de travail donné et son résultat est observable. Pour produire ce résultat, elle nécessite la mobilisation de connaissances (savoirs), de savoir-faire et de comportements (savoir-être) ;
- Couvrir : prendre l'ensemble des mesures actives ou passives pour renseigner et s'opposer par le feu et le mouvement à une action éventuelle de l'adversaire pouvant menacer le déroulement de l'action principale amie ;
- CPA10 : Commando Parachutiste de l'Air n° 10, stationné à la base aérienne d'Orléans-Bricy (45) ;
- DDC : Dispositif de Développement de Compétences garantissant l'employabilité du personnel au terme d'un parcours professionnalisant (formation, immersion dans l'emploi, parrainage, etc.) ;
- DPR : Détachement de Protection rapprochée. Son effectif peut aller d'une à trois équipes de cinq ÉPRAZH (voir ci-dessous) ;
- DRHAT/COM FORM : Direction des Ressources Humaines de l'Armée de Terre/COMmandement de la FORMation, stationnée à Tours (37) ;
- DRHAAE : Direction des Ressources Humaines de l'Armée de l'Air et de l'Espace, stationnée à la base aérienne de Tours (37) ;
- EEI : Engin Explosif Improvisé (désigné également par son acronyme anglais IED, signifiant *Improvised Explosive Device*) ;
- ÉPRAZH : Équipier/Équipe de Protection Rapprochée Armée en Zone Hostile ;
- Équipe : ensemble de personnes travaillant à une même tâche ou unissant leurs efforts dans le même dessein. Elle est placée sous l'autorité d'un chef d'équipe qui l'encadre, le CÉPRAZH. Son volume est variable et peut aller de trois à huit personnes, voire dix, selon la structure concernée ;
- ESPT : État de Stress (ou de Syndrome) Post-Traumatique ;
- ÉVASAN : ÉVAcuation SANitaire, appelée aussi MEDEVAC (*MEDical EVACuation* en anglais) ;
- FS : Forces Spéciales. Ce sont des unités des forces armées spécialement désignées, organisées, entraînées et équipées, qui sont destinées à mener des actions militaires pour

atteindre des objectifs stratégiques définis par le Chef d'État-Major des Armées (CEMA). Utilisant des techniques opérationnelles et des modes opératoires différents des forces conventionnelles, ces actions étant menées en temps de paix, de crise ou de guerre, indépendamment des opérations conventionnelles ou en coordination avec celles-ci, ouvertes ou couvertes. Elles se distinguent des opérations conventionnelles par le cadre espace-temps, la nature de leur finalité et la discrétion qui entoure leur préparation comme leur exécution. Il existe trois grands types de missions réalisées par le Commandement des Opérations Spéciales (COS) :

1. Missions de renseignement (acquisition d'information sur les milieux physique et humain, sur les forces en présence et en particulier au-delà de la zone de déploiement du dispositif français ou allié, sur les objectifs ou infrastructure, et participation éventuelle à la désignation d'un objectif.
2. Missions d'action telles qu'attaques d'objectifs [centre de gravité ou point décisif (neutralisation d'installations, de réseaux ou des lignes de communication), capture ou récupération de personnel ou de matériel, actions de diversion ou de déception, contre-terrorisme (libération, reprise de contrôle), fourniture d'appuis spéciaux (commandement, transport, feux)].
3. Missions d'environnement telles que formation, conseil et encadrement d'unités militaires ou paramilitaires étrangères dans le cadre d'une assistance à des forces amies, participation au processus d'évaluation et d'aide à la décision, notamment lors de l'ouverture d'un théâtre d'opérations, protection de personnalités.

- GAS : Groupe d'Action Spéciale. Plus petite unité opérationnelle au sein des FS, composée de 5 à 15 opérateurs audacieux, résolus et surentraînés ;

- GIGN : Groupe d'Intervention de la Gendarmerie nationale.

Le GIGN est une unité de gestion de crise de haute intensité composée de militaires mise à disposition de l'État français. Il est constitué d'un GIGN central et d'antennes. Ces dernières contribuent à une meilleure couverture du territoire national, en métropole et outre-mer. Elles permettent de répondre plus efficacement à des attaques à cinétique rapide et à la multiplication des besoins en intervention spécialisée.

Il assure des missions de lutte contre le terrorisme et le grand banditisme. Il doit pouvoir faire face à une ou plusieurs attaques coordonnées sur le territoire national, ou touchant des intérêts français à l'étranger (prise d'otages, détournement de vecteurs terrestres, maritimes ou aériens, attaque de point d'importance vitale, tuerie planifiée, menace sur une autorité ou un lieu sensible, enlèvement, etc.). Il doit apporter une réponse globale intégrant des capacités multiples.

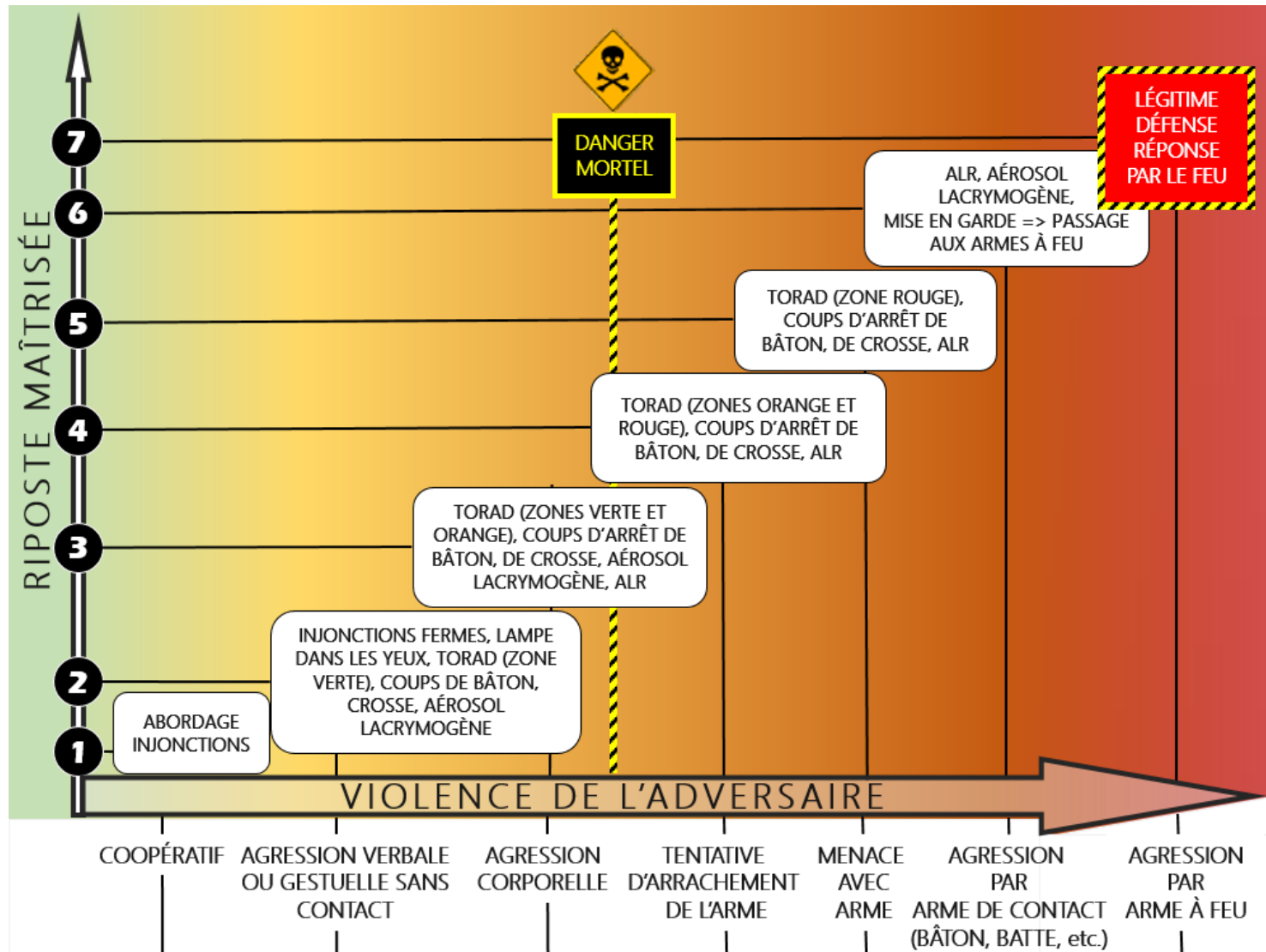
Le GIGN peut s'engager sur l'ensemble du territoire national, conformément aux règles édictées par le schéma national d'intervention (SNI) et la procédure d'urgence absolue (PUA). Il peut intervenir à l'étranger lorsque des intérêts français sont menacés ou à la demande d'un État tiers.

- GPEC : La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences est un procédé de gestion RH visant à harmoniser – à court et moyen termes – les emplois, les effectifs et les compétences aux exigences issues de la stratégie des entreprises et des modifications de leurs environnements économique, technologique, social et juridique ;
- GPS : *Global Positioning System* (en français : « Système mondial de positionnement » ou « Géo-positionnement par satellite »), originellement connu sous le nom de Navstar GPS, est un système de positionnement par satellites appartenant au gouvernement fédéral des États-Unis. Mis en place par le département de la Défense des États-Unis à des fins militaires à partir de 1973, le système avec vingt-quatre satellites est totalement opérationnel en 1995. Il est couramment utilisé en protection rapprochée lors des déplacements en véhicule ;

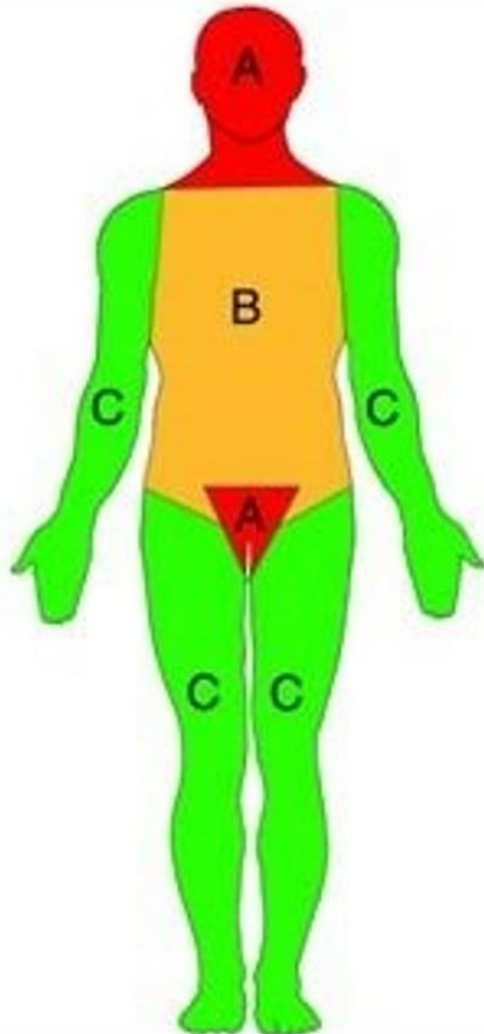
- *IATA : International Air Transport Association*. L'Association du transport aérien international L'Association du transport aérien international, est une organisation commerciale internationale de sociétés de transport aérien. Sa mission est de représenter, diriger et servir l'industrie du transport aérien. Elle compte environ 240 membres, dont les principales compagnies aériennes de transport de passagers et de fret du monde, qui représentent 84 % du trafic aérien mondial ;
- *IED : Improvised Explosive Device* (engin explosif improvisé ou EEI) ;
- *MEDEVAC: MEDical EVACuation* (voir EVASAN) ;
- *MINARM* : contraction de « MINistère des ARMées » ;
- *NSF (code)* : Nomenclature des Spécialités de Formation ;
- *ONG* : Organisation Non Gouvernementale ;
- *ONU* : Organisation des Nations Unies ;
- *PAP* : Personne À Protéger ;
- *PDV* : Prise De Vue (dans le cadre du montage des dossiers ou de la recherche d'information) ;
- *PI* : Concerne l'(les) ÉPRAZH affecté(s) à la Protection rapprochée Immédiate de la PAP ;
- *PR* : Protection Rapprochée. Terme générique désignant la protection des personnes. Concerne également l'(les) ÉPRAZH affecté(s) à la Protection Rapprochée d'une (ou plusieurs) PAP ;
- *Quatre règles élémentaires de sécurité* :
  - Toute arme doit être considérée comme chargée ;
  - Ne jamais pointer ou laisser pointer le canon d'une arme sur un objectif que l'on ne veut pas détruire ;
  - Garder l'index hors de la détente tant que les organes de visée ne sont pas sur l'objectif ;
  - Être sûr de son objectif et de son environnement.
- *RAC* : Référentiel d'Activités et de Compétences ;
- *Rapière* : stage de formation d'adaptation des cadres du 1<sup>er</sup> RPIMa au niveau « équipier FS » ;
- *Règle des « 5C »* : Conduite à tenir en cas de découverte d'EEI :
  - Confirmer,
  - Communiquer,
  - se mettre à Couvert,
  - Cordon de sécurité,
  - Contrôler la zone.
- *RESEVAC* : RESSortissants EVACuation. En zone de crise, évacuation de ressortissants, français ou alliés ;
- *Résilience* : la résilience au sein des Forces spéciales doit être entendue comme leur capacité de résistance morale, psychique et matérielle, assortie de leur aptitude à continuer d'agir efficacement, en dépit d'un environnement (très) dégradé ou des préjudices humains, organisationnels et techniques qu'elles auraient elles-mêmes subis ;
- *Riposte graduée* (voir graphique ci-après) : la notion de proportionnalité est intimement liée à celle de nécessité, c'est à dire utiliser la force strictement nécessaire pour faire cesser la violence. Un ÉPRAZH, en fonction des nécessités de terrain, cherchera toujours à utiliser le plus faible niveau. Les quatre phases de la riposte graduée sont les suivantes :
  - l'injonction, sans contact physique avec l'agresseur ;
  - l'emploi de la force, au contact physique de l'agresseur et avec des moyens corporels (clé de bras, mise au sol, etc.) ;
  - l'emploi de la force, au contact physique de l'agresseur, avec des armes non létales, de catégorie D (lacrymogène, tonfa, matraque télescopique) ;
  - l'usage des armes à feu (catégories B et A2).
- *SBIED : Suicide Bomber Improvised Explosive Device* (attentat-suicide à l'explosif improvisé) ;

- SMART : Critères d'un objectif qui doit être Spécifique, Mesurable, Ambitieux et Accepté, Réaliste, Temporellement défini ;
- SVBIED : *Suicide Vehicle-Borne Improvised Explosive Device* (objet explosif improvisé placé dans un véhicule-suicide) ;
- UE : Union Européenne ;
- VIP : *Very Important Person ou Personne À Protéger* ;
- Zones de frappe : voir graphique page 10 ;
- 1<sup>er</sup> RPIMa : 1<sup>er</sup> Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine, stationné à Bayonne (64).

# CONCEPT DE RIPOSTE GRADUÉE



## ZONES DE FRAPPE



### Zone verte (C)

= membres supérieurs et inférieurs : à privilégier en frappe BDT, pas de points vitaux en frappe.

**Points sensibles** : malléole, orteil, tibia, genou, extérieur cuisse, coude, épaule, doigt.

### Zone orange (B)

= buste.

**Points sensibles** : côtes flottantes, rate, foie, sternum.

Les zones orange et verte sont ciblées à mains nues, dans des conditions de relative sûreté (personne sans grande agressivité).

### Zone rouge (A)

= visage, cou, parties génitales et rachis cervical, à l'arrière

**Points sensibles** : menton, nez, artères carotides, veines jugulaires, parties génitales et nuque.

Points vitaux en frappe : arrête nasale, tempe, fontanelle, glotte, parties génitales, nuque.

Autorisé si nécessaire :

- ✓ En posture délicate (infériorité numérique/matérielle/technique/de gabarit).
- ✓ En cas d'agression violente, avec un ou des individus déterminés, ou sous l'influence d'alcool ou de produits stupéfiants.

## RÉFÉRENTIELS :

### MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

#### **Évaluation des compétences au titre de la formation continue :**

Dans le cadre du dispositif de développement de compétences (DDC) et plus particulièrement des formations, les évaluations s'articulent selon une logique de « compétences ». En effet, les référentiels de formation ont été modularisés afin de respecter les compétences détaillées dans le référentiel d'activités et de compétences (RAC) de l'emploi.

Ainsi, les savoirs de référence et procéduraux sont appréciés lors d'évaluations orales ou écrites [questionnaires à choix multiples (QCM), à courte réponse (QCR) ou à court développement (QCD), étude de cas concrets et production rédactionnelle, etc.] assorties de mises en situation contextualisées, d'études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

Les appréciations du collège des instructeurs se structurent selon trois critères :

1. **Les savoirs de référence et connaissances techniques :**

Il s'agit d'évaluer si le stagiaire mobilise les savoirs procéduraux et techniques nécessaires à la résolution d'un problème donné, dans le champ professionnel concerné (blocs de compétences) en s'appuyant sur l'assimilation réfléchie de savoirs de référence.

2. **Les compétences professionnelles :**

Le champ de ce critère est plus large que le précédent car il consiste à apprécier l'ensemble des savoir-faire du stagiaire et sa bonne appréhension de l'environnement professionnel dans lequel il évolue.

Les savoir-faire requis peuvent aller de la simple capacité à exécuter une tâche prescrite jusqu'à la gestion de missions /interventions complexes et inédites à mener sous stress intense. En d'autres termes, il s'agit d'apprécier les capacités du stagiaire à mettre en œuvre ses connaissances techniques dans différentes situations se rapportant à divers contextes.

3. **Les aptitudes professionnelles :**

Les observations lors des mises en situation doivent permettre de les révéler. Ce critère, essentiel au futur emploi, permet d'aller au-delà de la seule appréciation des mérites professionnels antérieurs des stagiaires. Il s'agit d'apprécier un potentiel humain dans un contexte professionnel déterminé, c'est-à-dire sa capacité à s'insérer dans une intervention en environnement hautement incertain et risqué, ainsi qu'à s'adapter aux évolutions et exigences des fonctions associées à l'emploi.

#### **Évaluation des compétences au titre de la VAE :**

L'évaluation des compétences s'appuie sur l'étude de la présentation de l'expérience du livret 2 et sur les documents annexés, complétée par un entretien avec le jury (présentiel ou à distance), voire par une mise en situation professionnelle réelle ou simulée.

Les référentiels d'activités et de compétences devront prendre en compte les situations de handicap, dès lors que l'emploi peut être exercé :

- par du personnel en situation de handicap ;
- avec du personnel en situation de handicap ;
- au profit de personnel en situation de handicap.

Les modalités d'évaluation seront adaptées en fonction de la situation de handicap ou non du stagiaire.

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

*« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »*

**« Chef d'Équipe de Protection Rapprochée Armée en Zone Hostile » (CÉPRAZH)**

**NIVEAU 5**

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

**BLOC DE COMPÉTENCES 1 : ORGANISER LA PRÉPARATION D'UNE MISSION DE PROTECTION RAPPROCHÉE ARMÉE EN ZONE HOSTILE**

Une mission se déroule de la mise en alerte jusqu'au désengagement final. Tout au long de ce processus, des actions concrètes sont à prévoir, des données techniques sont à rechercher et des planifications sont à réaliser, afin que le CÉPRAZH projette dans de bonnes conditions les hommes et les équipements placés sous sa responsabilité. Aussi, la phase de préparation qui lui incombe est-elle primordiale, notamment dans la perspective d'une action de protection en zone hostile où les moyens nécessaires conditionnent la réussite de la mission et en particulier, l'export de matériel spécifique tel que l'armement non létal, létal et de guerre.

A1. Préparation intellectuelle

<p>A11. Prise en compte de la mission</p>	<p>Afin d'orienter la mission et d'appréhender les domaines significatifs, <b>examiner avec attention tous les éléments constitutifs</b> en appréciant les informations reçues, tout en ajustant en permanence les moyens tant humains que matériels.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- s'approprier des informations ;</li> <li>- les exploiter avec justesse ;</li> <li>- reformuler les termes de la mission ;</li> <li>- exprimer les demandes ou les informations complémentaires.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les éléments sont tous étudiés avec méthode et minutie ;</li> <li>- la reformulation dissipe toute équivoque ;</li> <li>- l'ajustement des moyens est harmonieux et judicieux ;</li> <li>- les demandes complémentaires sont priorisées, pertinentes et réalistes.</li> </ul>
-------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A12. Recueil des informations	<p>Afin de dresser un état de la situation, <b>colliger les informations nécessaires</b> en organisant et en animant tous les moyens mis à disposition, en réorientant la collecte voire en opérant des reconnaissances spécifiques.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- suivre les informations ouvertes ;</li> <li>- maintenir la veille ;</li> <li>- déterminer les changements dans l'environnement immédiat ;</li> <li>- dialoguer avec la personne à protéger (PAP) et/ou son entourage ;</li> <li>- classer et prioriser les données ;</li> <li>- catégoriser les informations obtenues.</li> </ul>	<p><b><u>Voie formative :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b><u>VAE :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les sources d'information sont identifiées et sélectionnées ;</li> <li>- l'observation est efficiente ;</li> <li>- les changements (population, contacts, etc.) sont repérés ;</li> <li>- les vecteurs et supports d'information sont utilisés de façon rationnelle ;</li> <li>- le candidat communique et dialogue aisément ;</li> <li>- la collecte est réorientée selon l'évolution du besoin ;</li> <li>- les limites légales des diverses investigations sont respectées ;</li> <li>- les processus de restitution des informations sont maîtrisés.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A13. Analyse sécuritaire	<p>Afin d'appréhender finement les divers aspects de la mission et prendre part à l'évaluation des risques éventuels,  <b>établir l'analyse sécuritaire</b>  en prenant en compte les menaces potentielles prévisibles en fonction des spécificités de chacune des PAP.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– évaluer avec précision les dangers et les menaces ;</li> <li>– en déduire les parades adaptées ;</li> <li>– étudier une (des) fiche(s) biographique(s) ;</li> <li>– analyser et synthétiser les caractéristiques de la (des) PAP ;</li> <li>– élaborer des demandes complémentaires.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'évaluation sécuritaire est précise et exhaustive ;</li> <li>- les parades envisagées sont adaptées et efficaces ;</li> <li>- la (les) fiche(s) biographique(s) est (sont) étudiée(s) et exploitée(s) avec soin ;</li> <li>- les différentes habitudes de la (des) PAP sont intégrées au profit général ;</li> <li>- les particularismes (culturels, culturels, politiques, hobbies, etc.) sont inventoriés et pris en compte ;</li> <li>- les demandes sont argumentées et justifiées.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A2. Préparation technique			
A21. Planification du soutien	<p>Afin d'assurer la mission dans son cadre espace-temps  <b>organiser le soutien logistique de l'équipe de protection,</b>  en anticipant les ressources à engager et en élaborant un plan d'action.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– identifier des objectifs ;</li> <li>– déterminer des échéanciers ;</li> <li>– clarifier les rôles et responsabilités des acteurs ;</li> <li>– identifier des prestataires potentiels ;</li> <li>– cadrer les conventions à venir.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'évaluation est fine et complète ;</li> <li>- les objectifs sont définis avec précision ;</li> <li>- les échéances sont déterminées ;</li> <li>- les rôles et responsabilités sont précisés ;</li> <li>- la recherche de prestataires allie inventivité, persévérance et débrouillardise ;</li> <li>- le cadrage est rigoureux, précis et exhaustif.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A22. Expression de besoins	<p>Afin de disposer des moyens nécessaires à l'exécution de la mission, <b>exprimer un besoin argumenté</b> en le priorisant et en négociant sa satisfaction.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- consulter des experts ;</li> <li>- affiner, préciser et évaluer la criticité de la demande ;</li> <li>- la soumettre aux services compétents ;</li> <li>- déterminer des consommables ;</li> <li>- négocier adroitement pour obtenir le meilleur.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le besoin est exhaustif, détaillé et argumenté ;</li> <li>- l'avis des experts est mis à profit ;</li> <li>- la demande est opportune et mesurée ;</li> <li>- l'argumentation est factuelle, précise et peu contestable ;</li> <li>- les produits consommables sont estimés dans le temps ;</li> <li>- la négociation s'appuie sur l'écoute, le respect, et l'éloquence.</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>A23. Préparation des moyens nécessaires à l'exécution de la mission</p>	<p>Dans le but de préparer techniquement la mission de protection armée de l'équipe,  <b>contrôler les divers matériels, les équipements, les armes et les munitions associées,</b>            en relevant toute anomalie constatée et en demandant les compléments, ajustements ou équivalents.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- coordonner la perception du matériel en renseignant les supports dédiés ;</li> <li>- organiser le contrôle de la totalité des matériels et des équipements ;</li> <li>- exiger la vérification du bon fonctionnement de l'ensemble, en configuration d'emploi ;</li> <li>- harmoniser l'ajustement individuel de l'armement et des équipements ;</li> <li>- prescrire le respect des règles de standardisation.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'état et le bon fonctionnement des matériels perçus sont contrôlés ;</li> <li>- les registres dédiés sont renseignés ;</li> <li>- les liaisons sont testées collectivement et les ressources en alimentation (piles et accus) sont vérifiées ;</li> <li>- la taille des protections balistiques, l'état des plaques et leur mise en place conforme sont contrôlées ;</li> <li>- un kit individuel de premiers secours tactiques adapté est constitué par chacun, au regard de la mission ;</li> <li>- les règles de standardisation sont respectées.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A3. Préparation tactique			
A31. Conception du dossier mission	<p>Afin de parachever la préparation de la mission, <b>constituer un dossier actualisé et utilisable par tous</b>, réunissant toutes les informations recueillies et utiles.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- élaborer un dossier selon les règles de l'art ;</li> <li>- effectuer une synthèse des problématiques ;</li> <li>- inventorier l'ensemble des informations relatives à la mission, en respectant le canevas adéquat ;</li> <li>- rédiger une lettre d'accompagnement récapitulative, et synthétique ;</li> <li>- diffuser ou partager un dossier par voie électronique.</li> </ul>	<p><b><u>Voie formative</u></b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b><u>VAE</u></b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les informations nécessaires à la bonne exécution de la mission sont inventoriées, ordonnées et disponibles ;</li> <li>- la synthèse est exhaustive ;</li> <li>- le texte du dossier est cohérent et structuré selon un plan clair ;</li> <li>- l'expression possède une syntaxe claire, un vocabulaire précis, des phrases construites et courtes et l'orthographe est correct ;</li> <li>- la diffusion ou le partage est conforme aux attendus.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A32. Drill spécifique à la mission	<p>Afin de permettre la parfaite restitution des réactions en mission, <b>diriger des séances d'entraînements spécifiques contextualisés</b> conclues par des débriefing systématiques et constructifs.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– planifier des séances ;</li> <li>– fixer un objectif de séance en précisant le contexte ;</li> <li>– maîtriser les procédures de sécurité des entraînements ;</li> <li>– filmer, si possible, les réactions aux incidents ;</li> <li>– commenter les enregistrements en donnant à chacun des participants l'occasion de s'exprimer ;</li> <li>– corriger les erreurs individuelles et collectives ;</li> <li>– tirer à chaque fois un enseignement exploitable et compris de tous.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les séances sont planifiées et organisées ;</li> <li>- un calendrier précis est diffusé ;</li> <li>- l'objectif de chaque séance est réaliste et connu de tous ;</li> <li>- les mesures de sécurité en séance d'entraînements sont appréhendées et parfaitement respectées ;</li> <li>- les erreurs commises sont inventoriées dans leur totalité lors des débriefings ;</li> <li>- chaque équipier a l'occasion de s'exprimer ;</li> <li>- les commentaires sont objectifs et constructifs.</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A4. Projection/ acheminement de l'équipe et de ses moyens	<p>Afin de gagner le lieu de la mission dans les délais impartis, <b>préparer et conduire les opérations d'acheminement de l'équipe et de son fret</b> en respectant la réglementation des transports à l'international.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoirs de référence et savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– connaître les séquences composant la chronologie d'une projection ;</li> <li>– appréhender la documentation relative au traitement administratif du fret ;</li> <li>– considérer les spécificités des procédures douanières et <i>IATA</i> ;</li> <li>– planifier l'acheminement de l'équipe et de son matériel ;</li> <li>– maîtriser les règles sur l'accompagnement et l'acheminement de l'armement comme du matériel sensible ;</li> <li>– examiner la liste des objets prohibés au transit aérien et les principes de contrôle de sûreté ;</li> <li>– guider la rédaction des manifestes passagers et des états de colisage ;</li> <li>– vérifier l'aptitude à l'export de fret sensible ;</li> <li>– organiser la confection des colis ;</li> <li>– en contrôler la conformité ;</li> <li>– coordonner la réalisation des inventaires ;</li> <li>– renseigner les documents liés au transport ;</li> <li>– vérifier la concordance et la validité de chacun des documents ;</li> <li>– communiquer avec les services de transports et douaniers ;</li> <li>– faire prendre en compte le fret par le personnel chargé du transit ;</li> <li>– contrôler la réservation des titres de transport ;</li> <li>– vérifier l'acheminement de la totalité des colis et en bon état.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les connaissances des opérations d'acheminement sont manifestes ;</li> <li>- les procédures <i>IATA</i> et douanières de base sont connues et respectées ;</li> <li>- les colis sont confectionnés dans les règles de l'art ;</li> <li>- la réglementation internationale du transport (notamment aérien) est respectée dans sa globalité ;</li> <li>- les inventaires sont rigoureux et exhaustifs ;</li> <li>- les documents nécessaires sont établis avec rigueur ;</li> <li>- la vérification en fin d'acheminement est minutieuse et réalisée sans délai.</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

## BLOC DE COMPÉTENCES 2 : MANAGER UNE ÉQUIPE DE PROTECTION RAPPROCHÉE ARMÉE EN ZONE HOSTILE

Le CÉPRAZH est responsable d'une équipe de protection et manage son équipe dans le strict respect déontologique et légal. Sa mission, qu'il exerce en tous lieux et toutes situations, nécessite une vigilance accrue et une expérience professionnelle conséquente dans tous les domaines relatifs à la sécurité des personnes. Il coordonne ainsi la sécurisation des déplacements (pédestres, véhicules à moteur voire aéronefs privés), des sites visités, des lieux de rencontre et des évènements, tout en apportant des réponses sans faille. De plus, son expérience lui permet de maîtriser la prévention des risques, la compréhension des besoins et l'analyse des objectifs de sécurité. En outre, en cas de situation dégradée, il coordonne les techniques d'intervention physique et les procédures d'urgences permettant l'extraction de l'autorité de la zone dangereuse.

<b>A1. Organisation du travail</b>	<p>Afin de rationaliser le travail et d'obtenir les résultats souhaités, <b>l'organiser</b>, en priorisant les buts visés, les tâches et les délais, tout en minimisant les coûts opérationnels, en désignant les efforts à entreprendre et en déterminant les moyens pour améliorer l'efficacité.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prendre en compte l'ensemble des objectifs et des contraintes ;</li> <li>- planifier les activités ;</li> <li>- répartir le travail ;</li> <li>- affecter les tâches à chacun selon ses compétences voire son handicap (personnel d'environnement, hors ÉPRAZH) ;</li> <li>- déterminer des moyens à mettre en œuvre ;</li> <li>- veiller à la cohérence et à la cohésion des activités menées.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les contraintes et les objectifs sont clairement identifiés ;</li> <li>- les tâches sont priorisées ;</li> <li>- les délais sont connus et respectés ;</li> <li>- les compétences de chacun sont connues ;</li> <li>- le travail est réparti équitablement et avec justesse ;</li> <li>- les moyens sont déterminés avec précision ;</li> <li>- la cohérence des activités est patente.</li> </ul>
------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A2. Maintien en condition opérationnelle			
A21. Entraînement de l'équipe	<p>Afin d'impliquer chacun dans un projet commun et garantir un très haut niveau opérationnel,  <b>améliorer la performance de son équipe</b>            en favorisant une responsabilisation collective, un entraînement dur et intensif, tout en augmentant graduellement la difficulté et la charge de travail.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- organiser des séances d'entraînement ;</li> <li>- motiver les équipiers ;</li> <li>- définir des scénarios d'entraînement ;</li> <li>- préparer le matériel nécessaire ;</li> <li>- fixer des objectifs à atteindre ;</li> <li>- dans le domaine du tir :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• observer les consignes sur une infrastructure de tir ;</li> <li>• appliquer les dispositions d'actualisation et du suivi du carnet de tir individuel ;</li> <li>• préserver l'intégrité physique des participants en contrôlant l'utilisation des dispositifs de protection auditives et visuelles individuelles ;</li> </ul> </li> <li>- augmenter graduellement la difficulté ;</li> <li>- encourager celui qui a le plus de mal ;</li> <li>- effectuer les corrections ;</li> <li>- débriefing après chaque séance pour ajuster leur contenu.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les scénarios sont adaptés et réalistes ;</li> <li>- la programmation des séances d'entraînement est respectée ;</li> <li>- les objectifs fixés sont cohérents et de bon niveau ;</li> <li>- les séances sont organisées et encadrées ;</li> <li>- les règles générales de sécurité sont satisfaites ;</li> <li>- une forte sensibilisation à la prévention est systématisée ;</li> <li>- les règles de pédagogie sont appliquées ;</li> <li>- le niveau de difficulté des séances est progressif ;</li> <li>- les débriefings sont organisés et productifs.</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A22. Entretien du matériel et des infrastructures	<p>Dans le but de maintenir la capacité opérationnelle des équipements, véhicules, matériels et infrastructures,</p> <p><b>organiser régulièrement les opérations de maintien en condition</b> en veillant aux règles de contrôle imposées et à l'exécution de certaines réglementations.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- planifier les séances de contrôle ou de vérification ;</li> <li>- faire entretenir le matériel et les infrastructures conformément aux directives et aux règles en vigueur ;</li> <li>- organiser un test régulier de bon fonctionnement des matériels ;</li> <li>- signaler tout écart nécessitant une intervention d'entretien plus importante ou un dépannage ;</li> <li>- contrôler chaque matériel à son retour de réparation.</li> </ul>	<p><b><u>Voie formative :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b><u>VAE :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- des séances d'entretien sont planifiées régulièrement ;</li> <li>- les règles liées à l'entretien du matériel en service sont maîtrisées ;</li> <li>- elles sont respectées ;</li> <li>- la stricte application des règles de sécurité est connue et contrôlée ;</li> <li>- le matériel en dotation est testé et vérifié régulièrement ;</li> <li>- l'armement et les munitions sont l'objet d'une attention particulière ;</li> <li>- tout défaut est signalé et fait l'objet d'une demandé d'échange ou de mise en réparation ;</li> <li>- le respect du stockage et du reconditionnement des équipements, de l'armement et des munitions selon les fiches techniques et les consignes particulières est contrôlé.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A23. Veille technologique et prospective	<p>Afin de demeurer informé des évolutions technologiques des équipements, <b>instituer la prospection méthodique et permanente des dernières avancées ou innovations</b>, en repérant les nouveaux acteurs, en argumentant toute évolution potentielle et en trouvant les financements nécessaires.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– organiser et diriger une veille technologique innovante et structurante ;</li> <li>– repérer et anticiper les innovations ;</li> <li>– identifier la pertinence d'adopter les nouvelles techniques en matière de tir, de procédures, etc.</li> <li>– créer et entretenir un réseau informationnel ;</li> <li>– rédiger les fiches synoptiques ou d'analyse comparative lors du rapport de veille.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le besoin est clairement défini ;</li> <li>- la veille est exhaustive ;</li> <li>- la collecte des informations est continue et rigoureuse ;</li> <li>- le réseau de contacts utiles est effectif et enrichi en permanence ;</li> <li>- le benchmarking et l'analyse comparative sont systématiques ;</li> <li>- le traitement des données recueillies est efficient ;</li> <li>- la synthétisation et la structuration des informations sont cohérentes ;</li> <li>- le rapport de veille est pragmatique, exploitable et répond au besoin ;</li> <li>- les ressources financières sont identifiées et sollicitées.</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<b>A3. Communication</b>			
<b>A31. Au sein de l'équipe</b>	<p>Afin d'apporter à chacun une vision actualisée de la situation, <b>dispenser une communication interne soignée</b>, permettant une implication accrue de chacun des collaborateurs, en créant un climat de confiance par le dialogue.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– développer les échanges au sein de l'équipe ;</li> <li>– utiliser un mode de communication adapté au contexte et aux situations de travail de chacun ;</li> <li>– partager l'information avec ses équipiers, tout en respectant la politique de confidentialité ;</li> <li>– encourager le partage d'expérience, la transmission des compétences et la valorisation personnelle ;</li> <li>– fédérer l'appartenance à la structure en capitalisant sur des valeurs, des objectifs communs et le travail collaboratif ;</li> <li>– booster le co-développement et l'intelligence collective pour créer la motivation ;</li> <li>– animer une réunion d'information.</li> </ul>	<p><b><u>Voie formative :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b><u>VAE :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'information rigoureuse et soignée, est transmise aux bons destinataires, dans le respect des consignes, des délais et de la voie hiérarchique ;</li> <li>- la posture, la méthode de communication et la pédagogie sont adaptées ;</li> <li>- le dialogue est privilégié ;</li> <li>- la valorisation personnelle est recherchée ;</li> <li>- la liste des outils mis à disposition permet la production de supports de communication de qualité ;</li> <li>- la motivation collective est présente ;</li> <li>- l'animation des réunions est maîtrisée.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A32. Avec la hiérarchie	<p>En vue de maximiser la prise de décision, la cohérence des actions, le renforcement de la culture d'entreprise ou la formation nécessaire,</p> <p><b>favoriser l'implication du top management</b></p> <p>en définissant les objectifs et les enjeux, la transmission des directives, le pilotage, les axes d'amélioration et les éventuels écueils rencontrés, tout en valorisant et encourageant les équipiers.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– collaborer au dialogue avec la hiérarchie ;</li> <li>– concourir à l'homogénéité de la communication globale ;</li> <li>– identifier le canal de communication le plus adapté ;</li> <li>– en situation dégradée, proposer des solutions palliatives ;</li> <li>– concourir à la prise de décision.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la communication bidirectionnelle est efficace ;</li> <li>- le dialogue est établi de manière permanente et constructive ;</li> <li>- les messages sont clairs, explicites et sans équivoque ;</li> <li>- les propositions et prises d'initiative sont judicieuses ;</li> <li>- le top management est régulièrement tenu informé ;</li> <li>- le concours à la décision est opérant.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A33. Externe	<p>Afin de favoriser les actions mises en œuvre et leur visibilité</p> <p><b>développer les échanges multicanaux</b></p> <p>en entretenant un réseau performant de correspondants pérennes, en donnant une image reconnaissable par tous et en établissant une identité forte.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– identifier les enjeux et les attentes ;</li> <li>– analyser les situations et établir un diagnostic ;</li> <li>– définir des objectifs et préciser les cibles ;</li> <li>– déterminer les messages en accord avec les objectifs et les cibles ;</li> <li>– coopérer, développer et échanger des informations dans le cadre d'un réseau ;</li> <li>– juger de la probité des interlocuteurs ;</li> <li>– constituer, développer et entretenir un réseau relationnel.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la force de persuasion et l'empathie sont avérées ;</li> <li>- le sens du relationnel est patent ;</li> <li>- l'analyse et le diagnostic sont efficaces ;</li> <li>- les objectifs, cibles et messages sont définis avec précision ;</li> <li>- le jugement de valeur est impartial ;</li> <li>- le réseau est présent, efficace et entretenu.</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A4. Évaluation des performances individuelles et collectives	<p>Afin de mesurer la performance individuelle, collective et organisationnelle, <b>évaluer les compétences à partir de référentiels quantitatifs et qualitatifs</b> en s'appuyant sur des indicateurs pertinents.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- créer des outils de contrôle multisectoriels tels que l'organisation, les résultats, les délais, la liste des tâches, le relevé des erreurs, le budget, etc.</li> <li>- apprécier objectivement les résultats de chacun ;</li> <li>- organiser un entretien d'évaluation à fréquence au moins annuelle avec chaque membre de l'équipe ;</li> <li>- déterminer un contrat d'objectif de niveau individuel et collectif ;</li> <li>- récompenser les collaborateurs pour leur performance et leur rendement ;</li> <li>- identifier les nouvelles compétences acquises et à acquérir ;</li> <li>- fixer aux collaborateurs des objectifs accessibles et raisonnables en proposant des formations complémentaires ;</li> <li>- rédiger un compte-rendu d'évaluation ;</li> <li>- accompagner l'évolution de carrière de chacun.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'évaluation, fondée sur des référentiels et des indicateurs, est préparée en amont ;</li> <li>- les méthodes de travail sont évaluées ;</li> <li>- les résultats sont appréciés de manière factuelle et objective ;</li> <li>- un entretien annuel est organisé ;</li> <li>- les points forts et faibles de chacun sont déterminés ;</li> <li>- les axes d'amélioration sont identifiés et exposés au collaborateur ;</li> <li>- des conseils sont dispensés et des formations proposées ;</li> <li>- des objectifs sont fixés clairement et répondent aux critères SMART (cf. glossaire) ;</li> <li>- le compte-rendu final est détaillé et exhaustif ;</li> <li>- des actions correctives sont mises en œuvre ;</li> <li>- l'accompagnement est effectif.</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A5. Gestion d'un budget dédié	<p>Afin de rationaliser les dépenses de son ressort,  <b>prendre part à la gestion des ressources financières déléguées</b>            en tenant compte des limites imposées et des conseils des spécialistes.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– appliquer les principes élémentaires de gestion budgétaire et financière ;</li> <li>– participer à l'établissement d'un budget prévisionnel ;</li> <li>– respecter une enveloppe financière ;</li> <li>– contribuer au processus d'acquisition de matériel ;</li> <li>– appréhender le cadre de sa délégation ;</li> <li>– acquiescer le dialogue avec des conseillers et/ou experts ;</li> <li>– présenter un compte-rendu de suivi.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les objectifs, les charges et les produits sont chiffrés ;</li> <li>- le budget prévisionnel est fixé à sa juste valeur ;</li> <li>- les ressources budgétaires sont rigoureusement réparties selon les règles en vigueur et les priorités fixées ;</li> <li>- les propositions d'engagement de dépenses sont judicieuses ;</li> <li>- l'anticipation et le suivi des dépenses sont effectifs ;</li> <li>- le bilan financier est établi périodiquement ;</li> <li>- les ajustements sont efficaces ;</li> <li>- le cadre de sa délégation est connu ;</li> <li>- le dialogue est ouvert.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A6. Suivi administratif	<p>En vue d'une gestion efficace du parcours professionnel d'un équipier, <b>optimiser le suivi administratif en y prenant part activement</b> en s'appuyant sur les outils de suivi de carrière tels que le passeport orientation ou la GPEC.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- actualiser ou faire actualiser les données RH dans les dossiers individuels des collaborateurs expatriés comme locaux ;</li> <li>- garantir le suivi des dossiers ;</li> <li>- anticiper les évolutions métiers et les changement organisationnels ;</li> <li>- mobiliser les compétences et les potentialités des collaborateurs ;</li> <li>- élaborer et/ou ajuster les plans de carrière.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les outils RH sont connus et maîtrisés ;</li> <li>- les bilans de compétences sont exploités ;</li> <li>- les plans de carrière sont mis à jour régulièrement ;</li> <li>- les documents relatifs à la gestion RH du personnel sont tenus à jour et enregistrés dans le respect : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des délais ;</li> <li>- de la périodicité ;</li> <li>- de la réglementation.</li> </ul> </li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A7. Gestion de conflits interpersonnels	<p>Afin de privilégier une ambiance de travail de qualité au sein de l'équipe, <b>entretenir des relations saines, sincères et justes avec ses collaborateurs</b>, en bannissant les divergences d'opinions et de caractère, en favorisant la reconnaissance et la motivation, tout en privilégiant des temps de convivialité informels.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- anticiper, par une veille attentive, les situations à risques ;</li> <li>- gérer une situation conflictuelle en régulant les conflits ;</li> <li>- mettre en place une stratégie d'objectif avec un plan d'action ;</li> <li>- rétablir la confiance.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la veille attentive est efficace ;</li> <li>- les choix et les comportements face à des événements particuliers sont adaptés ;</li> <li>- la méthode DESC (Décrire, Expliquer, Solutionner, Conclure) est connue et appliquée ;</li> <li>- la régulation des conflits est efficace ;</li> <li>- la stratégie d'objectif et le plan d'action sont judicieux ;</li> <li>- la confiance est rétablie en douceur et avec promptitude.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

### BLOC DE COMPÉTENCES 3 : CONDUIRE UNE MISSION DE PROTECTION RAPPROCHÉE ARMÉE EN ZONE HOSTILE

La protection physique consiste à préserver l'intégrité d'une (ou plusieurs) personne(s) en s'adaptant à son (leur) profil et aux situations les plus diverses. Dans ce cadre, le CÉPRAZH doit impérativement veiller à la bonne exécution de l'ensemble des tâches qui lui incombent telles que l'accompagnement, l'escorte, la gestion de la foule, le règlement des situations conflictuelles, le secourisme d'urgence, etc. Il assure la réaction immédiate à toute menace, tout en étant en mesure de réaliser dans les plus brefs délais, une mise sous abri voire une extraction de la zone dangereuse. Toutes ces compétences sont acquises au cours d'une formation longue, ardue et spécifique, assortie d'une expérience professionnelle plurielle.

A1. Veille documentaire	<p>Afin de maintenir son employabilité et celle de ses équipiers,  <b>organiser un système de veille documentaire</b>  permettant de suivre les préconisations sur les périodicités, les contenus d'entraînement et le suivi administratif, conformément à la réglementation en vigueur.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- suivre la parution des textes réglementaires ;</li> <li>- actualiser ses connaissances en fonction de leur contenu ;</li> <li>- diffuser l'information ;</li> <li>- en contrôler la parfaite application par les équipiers.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- suit régulièrement les évolutions des textes réglementaires de la profession ;</li> <li>- prend connaissance des textes les plus récents ;</li> <li>- les diffuse au sein de son équipe et dans son réseau ;</li> <li>- les fait appliquer par chacun ;</li> <li>- actualise ses connaissances ;</li> <li>- contrôle celles de ses équipiers.</li> </ul>
-------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A2. Réalisation d'un briefing	<p>Afin d'indiquer les objectifs, répertorier les contraintes, définir les délais, spécifier le déroulement opérationnel, lister les personnes devant intervenir ou auxquelles se référer et permettre à chacun de connaître le rôle des autres,</p> <p><b>réaliser un briefing</b> en invitant les membres à s'exprimer, en faisant preuve d'une réelle volonté d'écoute et en s'assurant que tout le monde comprend bien tout ce qui est dit.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- préparer et structurer la séance ;</li> <li>- susciter l'attention ;</li> <li>- appliquer les techniques de prise de parole en public ;</li> <li>- s'exprimer avec clarté et éventuellement, en langue anglaise sommaire ;</li> <li>- répondre aux questions posées.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le briefing est préparé avec méthode ;</li> <li>- les mots employés sont clairs, précis, sans équivoque et compréhensibles par tous, y compris en anglais ;</li> <li>- le candidat capte l'attention ;</li> <li>- les participants sont invités à s'exprimer ;</li> <li>- un créneau est réservé aux questions ;</li> <li>- tout doute est dissipé.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A3. Mobilisation et motivation de l'équipe	<p>Afin d'obtenir l'emploi optimal de l'équipe, <b>la guider et la motiver</b> en fixant des objectifs réalistes, en favorisant la liberté, l'autonomie, la confiance et l'équité, en valorisant le travail bien fait et en créant une bonne ambiance.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– fédérer, motiver et mobiliser le personnel par son leadership ;</li> <li>– insuffler l'esprit d'équipe ;</li> <li>– susciter l'adhésion en encourageant chacun ;</li> <li>– définir des buts communs.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les techniques de base de la communication interpersonnelle et des techniques d'optimisation sont appliquées ;</li> <li>- toute occasion est saisie pour diffuser des encouragements ;</li> <li>- les objectifs sont connus de tous.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A4. Respect du cadre légal de la protection des personnes	<p>Afin de garantir le respect du cadre légal de la mission</p> <p><b>contribuer à l'identification et à l'étude de la réglementation en vigueur dans la zone d'action,</b></p> <p>en recherchant les textes et les organismes discernant les certifications de port d'armes tout en constituant un dossier à présenter aux forces de l'ordre, y compris en langue anglaise succincte.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier des documents génériques et spécifiques ;</li> <li>- analyser et synthétiser les textes réglementaires ;</li> <li>- mémoriser un écrit ;</li> <li>- contrôler le respect du cadre légal par ses équipiers ;</li> <li>- reprendre sans délai tout comportement inadapté.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les textes et documents identifiés sont regroupés ;</li> <li>- la réglementation liée à l'activité à venir est étudiée et mémorisée ;</li> <li>- les écrits en anglais sont élémentaires mais compréhensibles ;</li> <li>- l'autorisation d'utilisation des armes en dotation dans le cadre de la mission est vérifiée ;</li> <li>- le contrôle du respect du cadre légal est permanent ;</li> <li>- toute erreur est corrigée.</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b>	
		Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis  Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A5. Renseignement			
A51. Statique	<p>Afin de rechercher des informations sur des individus, des organisations ou des installations sur une zone particulière d'évolution de la (des) PAP,</p> <p><b>coordonner la mise en place d'un système statique</b></p> <p>en déployant un dispositif d'observation directe et en organisant la collecte des données écrites, sonores, photographiques ou vidéo, cartographiques, schématiques, etc.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– déterminer des besoins d'information ;</li> <li>– conduire une surveillance statique d'objectif ;</li> <li>– orienter ou réorienter l'observation ;</li> <li>– orchestrer les moyens dédiés (observation diurne et nocturne, communication, prise de vue) ;</li> <li>– collationner des informations par l'observation et la Prise De Vue (PDV) ;</li> <li>– contribuer à l'analyse de la situation ;</li> <li>– fournir une aide au processus pré-décisionnel d'engagement de l'équipe (dossier mission) ;</li> <li>– appuyer, en cours d'action, une mission de PRAZH par l'observation statique ;</li> <li>– identifier, apprécier et rendre compte de tout événement ou comportement suspect.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- a défini le besoin en information ;</li> <li>- diffuse, en toute occasion, des consignes claires à ses équipiers ;</li> <li>- pratique le profilage ;</li> <li>- réagit et fait réagir sans délai, conformément à la procédure ;</li> <li>- fait rechercher par tous les collaborateurs des informations utiles et pertinentes ;</li> <li>- fait assurer la permanence de l'observation et la contrôle ;</li> <li>- collationne les informations judicieuses transmises ;</li> <li>- réalise une synthèse opérationnelle et exploitable ;</li> <li>- enrichit le dossier mission chaque fois que possible ;</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
			- rend compte à sa hiérarchie de tout évènement significatif.
A52. Dynamique	<p>Lors d'un déplacement routier, afin de connaître la situation dans les zones traversées au fur et à mesure de l'avancée,  <b>analyser toutes les informations</b>  en anticipant sur les évolutions, les dangers encourus et les parades possibles sur les points particuliers définis.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- déterminer des besoins en renseignement ;</li> <li>- analyser les informations en provenance d'entités partenaires ou de sources ouvertes ;</li> <li>- conduire une surveillance en cours de déplacement ;</li> <li>- orienter ou réorienter l'observation ou la PDV ;</li> <li>- entretenir un réseau de contacts locaux susceptibles d'alerter en amont l'équipe de l'apparition de situations évolutives à risque ;</li> <li>- participer à l'analyse environnementale.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le besoin en renseignement est défini et connu de tous ;</li> <li>- les vecteurs, sources et supports d'information sont identifiés et sélectionnés ;</li> <li>- la coordination de l'exploitation des moyens est maîtrisée ;</li> <li>- la méthodologie de recherche de l'information et de sa diffusion est dominée ;</li> <li>- l'emploi des moyens disponibles est organisé ;</li> <li>- le candidat communique et dialogue avec ses équipiers ;</li> <li>- les limites légales des recherches sont appréhendées.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A6. Gestion du dispositif de protection	<p>Afin de réduire l'exposition aux risques des personnes dans les zones sensibles,</p> <p><b>diriger un dispositif de protection</b> en veillant au maintien de la protection de l'intégrité physique, tout en apportant un appui opérationnel face à des menaces avérées, actes violents ou terrorisme.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– maintenir son attention en permanence, en se tenant prêt à réagir ;</li> <li>– rechercher systématiquement, en tout temps et en tout lieu, des positions protégées et des itinéraires d'évacuation ;</li> <li>– coordonner une évacuation selon les directives ou procédures ;</li> <li>– faire écran de son corps durant l'opération, en fonction de sa position ;</li> <li>– ordonner l'appui de l'opération d'extraction par l'observation et, si nécessaire, par le feu ;</li> <li>– organiser l'embarquement en véhicule pour quitter les lieux, au signal ou après convention préalable ;</li> <li>– maîtriser les capacités d'un véhicule.</li> </ul>	<p><b><u>Voie formative :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b><u>VAE :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le candidat dirige efficacement la protection de la (des) PAP ;</li> <li>- les itinéraires d'évacuation sont étudiés en amont avec minutie et objectivité ;</li> <li>- l'attention est permanente ;</li> <li>- l'appui est assuré ;</li> <li>- les consignes données sont claires, explicites et sans appel ;</li> <li>- l'embarquement et le départ sont coordonnés ;</li> <li>- les caractéristiques, les fonctionnalités et les potentialités du véhicule sont maîtrisées et mises à profit.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A7. Respect du confort de la (des) PAP	<p>Afin de préserver au maximum le confort physique et moral de la (des) PAP, <b>adapter les procédures de travail et le système de protection</b> en prenant en compte sa (leur) personnalité, ses (leurs) besoins et ses (leurs) souhaits.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– appréhender l'environnement ;</li> <li>– adapter le dispositif au besoin sécuritaire ;</li> <li>– limiter, autant que faire se peut, la contrainte pour la (les) PAP ;</li> <li>– répondre de manière rapide et adéquate aux sollicitations ;</li> <li>– privilégier la discrétion ;</li> <li>– saisir toute opportunité pour conseiller et orienter la (les) PAP en matière de sécurité, tout en ménageant sa (leur) susceptibilité ;</li> <li>– respecter et faire appliquer les règles du protocole ;</li> <li>– expliciter la situation comme les choix de protection et rassurer la (les) PAP chaque fois que nécessaire ;</li> <li>– en cas de handicap de la (des) PAP, adapter la protection physique à la situation, en particulier lors des déplacements.</li> </ul>	<p><b><u>Voie formative</u></b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b><u>VAE</u></b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le dispositif est adapté au juste besoin ;</li> <li>- la protection n'est pas pesante et garde ses distances ;</li> <li>- l'environnement est pris en compte, ainsi que l'éventuel handicap de la (des) PAP ;</li> <li>- les règles du protocole sont appliquées ;</li> <li>- des briefings sur les procédures ou le système sont régulièrement organisés pour la (les) PAP ;</li> <li>- une réponse est apportée sans délai à toute question de la (des) PAP.</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b>	
		Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	Modalités d'évaluation
<b>A8. Gestion de risques</b>			
<b>A81. Prévention des menaces terroristes</b>	<p>Afin de contrer une éventuelle menace terroriste, <b>identifier rapidement sa nature et son ampleur</b> en vue d'une réaction immédiate et en adoptant les réflexes appropriés.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- repérer/discerner par l'analyse de son comportement, toute personne potentiellement dangereuse ;</li> <li>- identifier son (ses) équipement(s) et les niveaux de risque associés ;</li> <li>- étudier l'environnement en prenant en compte les menaces technologiques émergentes (drones, cyberterrorisme, etc.) ;</li> <li>- mettre en confinement et/ou évacuer en cas d'attaque intérieure ;</li> <li>- faire sécuriser les lieux en cas de découverte d'objet(s) potentiellement dangereux en évitant les mouvements de panique ;</li> <li>- alerter et renseigner les forces d'intervention ;</li> <li>- retenir une personne dans des conditions légales, avant mise à disposition des forces de police ;</li> <li>- prendre les mesures conservatoires pour la préservation des preuves juridiques et indices (gel des lieux).</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- demeure vigilant et attentif en permanence ;</li> <li>- repère les personnes au comportement atypique ou suspect ;</li> <li>- prend en compte les informations données par ses équipiers ;</li> <li>- identifie les différentes ressources utilisées par les terroristes (armes de tous types, explosifs, EEL, etc.) ;</li> <li>- réagit de façon adaptée graduée et raisonnée ;</li> <li>- considère les modes opératoires terroristes ;</li> <li>- met en confinement et/ou fait évacuer en cas d'attaque intérieure ;</li> <li>- prend les mesures conservatoires et « gèle » les lieux en préservant les indices, autant que faire se peut.</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A82. Prévention de la malveillance	<p>Afin de limiter ou d'éviter la mise en péril de la quiétude et la sécurité de la (des) PAP,</p> <p><b>anticiper et maîtriser les risques de malveillance</b></p> <p>en mettant en place des mesures préventives dissuadant toute personne d'accomplir son acte, en empêchant toute action désobligeante, en détectant rapidement toute intrusion, en retardant la progression de l'acte agressif et en intervenant le plus tôt possible.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- diriger le contrôle et la protection des accès ;</li> <li>- coordonner la vérification des protections mécaniques, des clôtures dissuasives et des portes sécurisées ;</li> <li>- mettre en œuvre le système anti-intrusion/détection électronique et l'utiliser ;</li> <li>- s'assurer du bon fonctionnement du système de vidéoprotection et le faire exploiter ;</li> <li>- si nécessaire, programmer une surveillance humaine ;</li> <li>- vérifier la présence et l'opérationnalité des moyens pour combattre un incendie ;</li> <li>- si possible, sensibiliser les forces de police aux installations en place ;</li> <li>- réaliser une évaluation, formelle ou non, des failles potentielles pour mettre en place un plan d'action et de prévention adapté.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les accès sont contrôlés et protégés, au plus tard à l'arrivée de la (des) PAP ;</li> <li>- le système anti-intrusion est présent et actif ;</li> <li>- la vidéoprotection est fonctionnelle et exploitée ;</li> <li>- les rondes sont régulières et efficaces ;</li> <li>- des extincteurs adaptés sont présents ;</li> <li>- les forces de l'ordre ont été contactées et sont joignables via des canaux différents ;</li> <li>- un audit de sécurité préalable, ou tout au moins une vérification, a été réalisé ;</li> <li>- le plan d'action est en place et connu de tous.</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>A83. Intervention sur menace EEI</p>	<p>Afin de prendre les mesures de protection immédiate,  <b>intervenir sur une menace d'Engin Explosif Improvisé (EEI)</b>            en appliquant les procédures, dans le respect des fiches d'intervention.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réagir à une menace d'EEI :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• SBIED (attentat suicide à l'explosif par kamikaze humain) ;</li> <li>• SVBIED (attentat suicide avec un véhicule piégé à l'explosif) ;</li> </ul> </li> <li>- réagir et rendre compte à la découverte d'un objet ou engin suspect ;</li> <li>- faire appliquer la règle des « 5C » (Confirmer, Communiquer, se mettre à Couvert, Cordon de sécurité, Contrôler la zone) ;</li> <li>- diriger les opérations de balisage et de bouclage hermétique de zone ;</li> <li>- employer et faire appliquer les procédures d'alerte (forces de l'ordre et secours) ;</li> <li>- se coordonner avec les forces de l'ordre, de secours voire de renforcement ;</li> <li>- organiser leur arrivée.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réagit correctement et rapidement à une menace d'engin explosif improvisé ;</li> <li>- rend compte à la découverte d'un colis ou d'un objet suspect ;</li> <li>- contrôle l'application de la règle des « 5C » ;</li> <li>- coordonne les opérations de balisage et de bouclage de zone ;</li> <li>- maîtrise les procédures d'alerte, de coordination et d'accueil des forces de l'ordre ou de renforcement ;</li> <li>- identifie les rôles des différents acteurs et donne les consignes adéquates ;</li> <li>- anticipe le recueil des informations par les forces de l'ordre et prend note des éléments recueillis ;</li> <li>- les assiste après avoir rendu compte.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A9. Production d'une synthèse d'activités	<p>Afin de tenir l'autorité d'emploi informée, <b>établir un compte-rendu d'activité exhaustif</b> en récapitulant les tâches assignées, en justifiant le travail après hiérarchisation des activités menées et de l'état d'avancement des opérations.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- initier le retour des informations post-action (événements survenus, conséquences, mesures prises) ;</li> <li>- colliger méthodiquement les éléments, au fur et à mesure ;</li> <li>- spécifier les points forts, les possibles difficultés et imprévus rencontrés ;</li> <li>- clarifier les moyens mobilisés ;</li> <li>- présenter l'avancée de la mission confiée.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les retours d'information par chacun sont sollicités et motivés ;</li> <li>- les éléments sont colligés méthodiquement ;</li> <li>- les informations sont intégrées de façon permanente et méticuleuse ;</li> <li>- la synthèse est claire, ordonnée et compréhensible de tous.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A10. Amélioration des procédures	<p>Afin d'obtenir un résultat optimal des activités, <b>proposer des améliorations procédurales</b> en analysant les dysfonctionnements voire les écarts, en s'impliquant dans l'évaluation des procédures, consignes, directives ou tout autre document formatif, voire en élaborant un plan d'action.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- organiser et conduire les évaluations de son niveau ;</li> <li>- assurer la veille et le recueil des informations nouvelles ;</li> <li>- analyser les informations collectées dans les aspects technique, humain, évènementiel et organisationnel ;</li> <li>- repérer les points positifs et les capitaliser ;</li> <li>- identifier les points négatifs et proposer des axes d'amélioration ;</li> <li>- reconnaître le travail de chacun et faciliter la résilience ;</li> <li>- valoriser l'expérience acquise pour la gestion des évènements futurs ;</li> <li>- démultiplier les enseignements tirés et sensibiliser les acteurs potentiels ;</li> <li>- assurer le suivi de la décision de la hiérarchie et le bilan des conséquences qui en découlent.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les procédures sont répertoriées, connues et respectées ;</li> <li>- la veille documentaire est assurée ;</li> <li>- les évaluations sont préparées et conduites avec rigueur ;</li> <li>- les points à améliorer sont inventoriés ;</li> <li>- les moyens humains et matériels sont rationalisés ;</li> <li>- le travail de chacun est reconnu et mis en valeur ;</li> <li>- les propositions sont claires, pertinentes et argumentées ;</li> <li>- les gains en efficacité sont significatifs.</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

### BLOC DE COMPÉTENCES 4 : COORDONNER LA RÉACTION À UN ÉVÈNEMENT PARTICULIER EN ZONE HOSTILE

La réponse face à un évènement particulier est un domaine d'autant plus vaste que les menaces sont multifformes. Toute apparition de menace nécessite une réaction voire une riposte précise et méthodique, coordonnée avec les équipiers, graduellement proportionnelle à l'agression et dans le respect de la réglementation relative à l'activité professionnelles et des Lois locales. Ces actions nécessitent des moyens bien supérieurs à ceux communément utilisés sur le territoire national, incluant notamment des véhicules pare-balles voire blindés et un armement qui ne peut se limiter aux seules armes non létales de catégories D ou létales de catégorie B.

A1. Gestion des situations conflictuelles	<p>Afin de la désamorcer et de repartir sur de bonnes bases,  <b>gérer une situation conflictuelle</b>            en appliquant une méthodologie basée sur la négociation, la conciliation, l'intercession et l'apaisement, tout en se conformant à l'éthique professionnelle.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- anticiper, détecter et analyser les sources et les éléments déclencheurs ;</li> <li>- comprendre les mécanismes et mesurer les enjeux ;</li> <li>- maintenir toute personne extérieure à distance verbale, pour préserver son armement ;</li> <li>- communiquer avec le public en adaptant sa communication verbale et non verbale ;</li> <li>- faire preuve d'ouverture d'esprit en adoptant une démarche positive et proactive ;</li> <li>- gérer les violences verbales et les comportements agressifs ;</li> <li>- adopter le modèle de conciliation en maintenant une attitude stable, posée et rassurante ;</li> <li>- requérir des personnes « ressource » en cas de besoin ;</li> <li>- poursuivre l'objectif principal de la mission ;</li> <li>- rendre compte de la résolution du problème.</li> </ul>	<p><b><u>Voie formative</u></b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b><u>VAE</u></b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- se montre calme, ferme et déterminé face à toutes les situations, même violentes ;</li> <li>- faire maintenir à distance toute personne extérieure ;</li> <li>- contrôle son comportement et celui de ses équipiers ;</li> <li>- évite toute agressivité ;</li> <li>- se montre courtois et poli ;</li> <li>- agit avec intelligence pour faire descendre la pression ;</li> <li>- adapte sa communication verbale et non verbale ;</li> <li>- tient informé le responsable local.</li> </ul>
-------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A2. Défense et interposition physique	<p>Dans le but de protéger efficacement la (les) PAP,  <b>mettre en œuvre les actions appropriées pour contrer le danger</b>            en se fondant sur les techniques opérationnelles et/ou rapprochées d'action défensives de mise en sécurité immédiate.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- appliquer et faire appliquer les actes réflexes ;</li> <li>- connaître les caractéristiques et effets balistiques des munitions de petits calibres (niveaux de résistance aux impacts des matériaux) ;</li> <li>- assurer la protection physique d'une personne en tous lieux, au sein de différents dispositifs de sécurisation ;</li> <li>- organiser l'utilisation des équipements de protection adaptés à la situation (gants, protections auriculaires, BDT, BDTPL, gilet pare-balles, lunettes pare-éclats, etc.) ;</li> <li>- coordonner l'utilisation des générateurs d'aérosols, incapacitants ou lacrymogènes, relevant de la catégorie D ou B ;</li> <li>- identifier, dans l'environnement immédiat, un écran (visuel ou physique) offrant une protection ;</li> <li>- identifier le risque de blessure(s) lié à un danger potentiel ;</li> <li>- prévoir un itinéraire de repli ;</li> <li>- connaître les facteurs anatomiques et les traumatismes balistiques ;</li> <li>- considérer les performances des équipements de protection balistique ;</li> <li>- diriger l'éloignement de la (des) PAP du danger.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- vérifie que ses équipiers sont en possession de leurs équipements de protection et prêts à les revêtir ;</li> <li>- prête une attention permanente à l'environnement, afin de déceler sans délai une menace ;</li> <li>- maîtrise parfaitement les actes réflexes destinés à limiter le risque de blessure(s) ;</li> <li>- identifie les possibilités de protection immédiate et fait un choix pertinent et rapide ;</li> <li>- fait adapter la réaction de ses équipiers à la nature de l'agression [arme(s), explosif(s) ou autres] ;</li> <li>- choisit un écran exempt de risque de perforation ;</li> <li>- identifie un itinéraire permettant l'esquive du danger.</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A3. Conduite d'une riposte par le feu	<p>Afin de se défendre et protéger la (les) PAP lors d'une agression réelle, actuelle ou imminente,</p> <p><b>conduire la riposte par le feu</b></p> <p>en employant des moyens de défense par rapport à l'attaque, tout en œuvrant dans le strict cadre légal de la légitime défense.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôler son stress et celui des équipiers ;</li> <li>- analyser son environnement et les risques liés à la riposte (perforation, manqué, ricochet, etc.) ;</li> <li>- s'assurer que l'agression initiale est injustifiée et volontaire ;</li> <li>- utiliser les principes de la riposte graduée, proportionnée dans le même temps que l'agression et nécessaire ;</li> <li>- apprécier une distance ;</li> <li>- diffuser et coordonner les ordres de tir au sein de l'équipe ;</li> <li>- coordonner la pratique des principes fondamentaux du tir ;</li> <li>- continger l'utilisation de munitions à la nécessité immédiate de l'action ;</li> <li>- éviter à tout prix les effets collatéraux ;</li> <li>- synchroniser le tir de jour comme de nuit, avec aide(s) à la visée (si nécessaire) ;</li> <li>- communiquer au sein de l'ÉPRAZH lors de l'action de feu ;</li> <li>- analyser le tir de riposte de l'équipe ;</li> <li>- superviser les mesures conservatoires à la suite de l'ouverture du feu ;</li> <li>- rendre compte de l'utilisation des armes et de la situation.</li> </ul>	<p><b><u>Voie formative :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b><u>VAE :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifie formellement la (les) menace(s) ;</li> <li>- applique et fait appliquer les consignes liées au self contrôle face au stress ;</li> <li>- analyse l'environnement immédiat ;</li> <li>- apprécie :             <ul style="list-style-type: none"> <li>• les distances,</li> <li>• les possibilités de tir,</li> <li>• les effets de balistique terminale et lésionnelle,</li> <li>• les risques de perforation(s) et de ricochet(s)</li> <li>• les risques de perforation(s) et de ricochet(s), qui conditionnent sa riposte par arme à feu ;</li> </ul> </li> <li>- positionne ses équipiers de façon adéquate pour la riposte ;</li> <li>- maintient en permanence le regard vers la menace ;</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- recherche une protection balistique d'appoint ;</li> <li>- fais sortir tout le monde de l'axe de tir de(s) l'agresseur(s) ;</li> <li>- prend en compte et fait respecter les spécificités du tir embarqué lors d'un déplacement routier (positions, protections, éjection d'étuis, environnement confiné, etc.) ;</li> <li>- analyse les effets du tir de riposte de l'équipe ;</li> <li>- applique et fait appliquer la procédure de liaison et d'appui mutuel au sein de l'ÉPRAZH ;</li> <li>- coordonne les tirs, en conditions diurnes comme nocturnes ;</li> <li>- rend rapidement compte du déclenchement du tir et des suites données.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A4. Évacuation/mise en sûreté de la (des) PAP	<p>Afin de la (les) soustraire à la menace imprévisible, présente et immédiate, <b>gérer l'évacuation de la (des) personne(s) à protéger (PAP)</b> en toute sécurité et sans s'exposer soi-même ou ses équipiers.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. pour la protection rapprochée (PR) : <ul style="list-style-type: none"> <li>– adapter sa réaction au lieu, aux horaires, à l'agression (nature et type de la menace, volume, urgence de la situation, etc.) ;</li> <li>– ralentir la progression, l'interrompre voire neutraliser l'action agressive ;</li> <li>– appuyer l'évacuation par le feu, si nécessaire.</li> </ul> </li> <li>2. pour la protection immédiate (PI) : <ul style="list-style-type: none"> <li>– diminuer la superficie de la posture en se penchant vers l'avant ;</li> <li>– vérifier que la serviette/valise de protection antibalistique est utilisée ;</li> <li>– gagner un abri protecteur, même sommaire ;</li> <li>– identifier un itinéraire de repli sécurisé ;</li> <li>– diriger la (les) PAP vers une zone sûre ;</li> <li>– selon le cas, faire embarquer au plus vite dans le véhicule à proximité ;</li> <li>– s'extraire à vive allure avec l'appui feu des équipiers.</li> </ul> </li> <li>3. pour tous : <ul style="list-style-type: none"> <li>– maintenir la (les) PAP dans une zone sûre, en attendant la fin de la menace ou l'arrivée des renforts, voire les forces de l'ordre.</li> </ul> </li> </ol>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- repère un itinéraire de repli ;</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. ordonne à la PR : <ul style="list-style-type: none"> <li>• de réagir rapidement et de façon adaptée ;</li> <li>• de tenter de faire cesser l'agression ;</li> <li>• d'appuyer l'évacuation ou la protection avec l'arme la plus adaptée ;</li> </ul> </li> <li>2. commande à la PI : <ul style="list-style-type: none"> <li>• de s'effacer en couvrant la (les) PAP ;</li> <li>• de déployer la serviette/valise antibalistique pour une meilleure protection ;</li> <li>• de se mettre à couvert ;</li> <li>• de guider la (les) PAP à l'abri ;</li> <li>• de la (les) faire embarquer dans le véhicule ;</li> </ul> </li> </ol>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
			<ul style="list-style-type: none"> <li>de faire obstacle de son corps jusqu'à la fin de la menace.</li> </ul>
A5. Gestion du stress	<p>Dans le but de maîtriser ses émotions et ses réactions face à des situations imprévisibles, soudaines et sensibles,</p> <p><b>anticiper et surmonter son stress et celui de ses équipiers,</b></p> <p>tout en veillant à la montée en tension de ses équipiers, lors de la conduite des missions avec l'armement de service.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– identifier les outils efficaces pour combattre le stress ;</li> <li>– repérer les signes avant-coureurs du stress et ses causes au sein de l'équipe ;</li> <li>– identifier son point d'équilibre ;</li> <li>– comprendre le processus et son influence sur la prise de décision ;</li> <li>– contrôler ses émotions ;</li> <li>– adapter une respiration profonde et lente pour faire baisser la tension de tout un chacun et revenir à une situation contrôlée ;</li> <li>– maîtriser ses prises de décision et l'emploi de l'armement de chacun, en situation de stress.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifie et prend en compte tout stress normal ou dépassé ;</li> <li>- mobilise au mieux ses ressources physiques et psychologiques selon les situations, avec et sans armement ;</li> <li>- évalue son stress et celui de ses équipiers ;</li> <li>- le maîtrise en adaptant sa technique personnelle de respiration, de relaxation ou de tout autre palliatif ;</li> <li>- poursuit la mission ;</li> <li>- au retour de mission ou en fin de journée, applique et fait appliquer le principe de récupération physique et mentale ;</li> <li>- aborde positivement les contacts avec le public, tout en manœuvrant avec son armement ;</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- participe à réduire le stress collectif en développant la communication et la synergie au sein de l'équipe ;</li> <li>- est conscient de l'effet de ses émotions sur ses décisions et l'emploi d'armement au sein de l'équipe.</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A6. Prévention du risque post-traumatique	<p>Face à un événement majeur fortement déstabilisant, <b>se prémunir contre le syndrome post-traumatique pour soi et ses équipiers</b>, en mobilisant au mieux les ressources physiques, psychologiques, comportementales et cognitives de chacun.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- appréhender l'Etat de Stress Post-Traumatique (ESPT) ;</li> <li>- repérer les symptômes sur soi et sur ses équipiers ;</li> <li>- réguler ses émotions dans un contexte de stress, grâce aux méthodes d'optimisation des ressources personnelles ;</li> <li>- identifier les facteurs de protection de l'ESPT et les développer (proactivité) ;</li> <li>- développer les attitudes émotionnelles et communicationnelles à adopter suite à un événement potentiellement traumatisant ;</li> <li>- appliquer et faire appliquer l'écoute, l'empathie et le soutien, au sein de l'équipe ;</li> <li>- consulter ou faire consulter un médecin dès lors que son propre équilibre psychologique ou celui d'un des équipiers se dégrade.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- connaît les caractéristiques de l'ESPT et ses symptômes ;</li> <li>- connaît et utilise les méthodes d'optimisation permettant de faire face aux situations d'urgence et de stress ;</li> <li>- se montre proactif en recherchant des parades personnalisées au stress professionnel ;</li> <li>- identifie les signes de stress majeur, chez lui comme chez ses équipiers ;</li> <li>- communique en permanence avec ses équipiers en se soutenant mutuellement ;</li> <li>- a intégré la nécessité d'une consultation médicale en cas d'instabilité psychologique liée à l'exercice de la</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
			profession et à l'emploi des armes.
A7. Compte-rendu de l'évènement aux autorités	<p>Afin de tenir informée régulièrement la hiérarchie,  <b>rendre compte de la situation et de l'utilisation de l'(des) arme(s)</b>  en relevant tous les éléments permettant de comprendre et d'expliquer la situation, tout en répondant aux éventuelles questions.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- appliquer les mesures conservatoires préconisées ;</li> <li>- coordonner l'assistance aux victimes ;</li> <li>- conduire la préservation des traces et indices ;</li> <li>- organiser la sécurisation de la zone par des mesures de sécurité (confinement, évacuation, interposition, etc.) ;</li> <li>- rechercher les éventuels témoins et les garder à proximité ;</li> <li>- se mettre à la disposition des autorités après avoir mis en lieu sûr la (les) PAP.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'assistance aux victimes est réalisée ;</li> <li>- les autorités sont informées de la situation ;</li> <li>- un périmètre de sécurité adapté est mis en place ;</li> <li>- les indices sont préservés ;</li> <li>- la zone d'action est sécurisée et son accès est interdit ;</li> <li>- les mesures de sécurité (confinement, interposition, évacuation, mise en lieu sûr), sont parfaitement et rapidement appliquées ;</li> <li>- le compte rendu est exhaustif et détaillé.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A8. Accueil des forces de l'ordre/renforts	<p>Afin de faciliter l'intervention des forces de l'ordre, <b>organiser leur accueil</b>, depuis un point d'arrivée reconnu et sécurisé, jusqu'à leur zone d'intervention.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– être en liaison radio ou téléphonique avec les renforts, si possible ;</li> <li>– placer un élément de guet destiné à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• alerter de leur arrivée ;</li> <li>• leur indiquer sa présence ;</li> <li>• désigner le lieu à rejoindre ;</li> <li>• les guider éventuellement ;</li> </ul> </li> <li>– rechercher, matérialiser et sécuriser un lieu propice au débarquement ;</li> <li>– repérer le chef d'élément ;</li> <li>– le briefier rapidement sur la situation en lui présentant preuves et indices, éventuellement en anglais ;</li> <li>– coopérer pleinement.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les coordonnées des forces de l'ordre sont connues ;</li> <li>- la liaison est établie avec l'élément d'intervention ;</li> <li>- un élément de guet est rapidement mis en place ;</li> <li>- les consignes d'accueil sont claires ;</li> <li>- le lieu de débarquement est matérialisé, sécurisé et proche du lieu d'intervention ;</li> <li>- le briefing du chef d'élément est rapide, adapté et argumenté et éventuellement, en anglais ;</li> <li>- la collaboration est patente.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A9. Justification légale de l'intervention	<p>Afin de répondre à l'enquête menée par les forces de l'ordre ou judiciaires, <b>justifier l'utilisation de la force, voire l'ouverture du feu</b>, en mettant à profit les informations recueillies durant, puis au sortir de l'intervention.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– recueillir la totalité des informations auprès des équipiers, des divers intervenants voire des témoins oculaires ;</li> <li>– relater précisément les faits, en respectant l'ordre chronologique ;</li> <li>– regrouper la documentation officielle (cartes professionnelles, carnets de tir, autorisation de détention, etc.) ;</li> <li>– présenter les indices recueillis ;</li> <li>– organiser la relève des équipiers ayant ouvert le feu pour les rendre disponibles ;</li> <li>– tenir la hiérarchie informée des évolutions de la situation.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la totalité des informations utiles est recueillie ;</li> <li>- les faits sont présentés de manière exhaustive ;</li> <li>- la documentation est complète et à jour ;</li> <li>- les indices recueillis sont protégés et présentés à la demande ;</li> <li>- les équipiers convoqués sont relevés en amont pour faciliter leur audition ;</li> <li>- l'employeur est tenu informé régulièrement ;</li> <li>- aucun élément n'est dissimulé, même s'il peut être compromettant.</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

## BLOC DE COMPÉTENCES 5 : ORGANISER LES PREMIERS SECOURS AU PROFIT D'UNE (OU PLUSIEURS) VICTIME(S) EN ZONE HOSTILE

Le CÉPRAZH dirige une équipe dans le strict respect de la déontologie et des Lois, quel que soit le contexte, en tous lieux et en tout temps. La préservation de l'intégrité physique de la (des) PAP lui incombe. Aussi, en tant que chef de l'élément primo-intervenant, il prend toutes mesures nécessaires face à une blessure et coordonne les actions permettant d'accroître les chances de survie.

**La législation française interdit toute mesure invasive. Aussi, ni lui ni ses équipiers n'administrent de médicaments et n'opèrent aucun geste invasif lorsqu'ils interviennent sur le territoire national.**

Néanmoins, hors du territoire national et en situation exceptionnelle, formés aux gestes de sauvetage et dans l'attente d'une évacuation ou d'une prise en charge médicale, ils peuvent mettre en œuvre les techniques de secourisme tactique, en attente d'évacuation et/ou d'une prise en charge médicale.

A1. Protection	<p>Afin de se prémunir de tout danger collatéral en protégeant les intervenants comme les blessés et en aménageant les accès pour les secours,</p> <p><b>diriger la sécurisation de la scène et des individus</b></p> <p>en mettant sous abri toute personne le nécessitant et en exécutant les premiers gestes de secours permettant la survie ou la sauvegarde.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier les dangers et réagir en conséquence ;</li> <li>- maîtriser la notion de « primo-intervenant » ;</li> <li>- organiser la mise à l'abri des personnes menacées en les éloignant ;</li> <li>- gérer la protection des individus en milieux hostiles (tirs, explosions, etc.) ;</li> <li>- pratiquer une extraction d'opportunité sous le feu ;</li> <li>- coordonner l'exécution des premiers secours sous menace directe (<i>Care Under Fire – CUF</i>) ;</li> <li>- administrer des soins sous abri sommaire (<i>Tactical Field Care-TFC</i>) ;</li> <li>- encadrer les actions de secourisme opérationnel de combat et les premiers secours en mode dégradé ;</li> </ul>	<p><b><u>Voie formative :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b><u>VAE :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- maîtrise parfaitement la notion de « primo-intervenant » ;</li> <li>- identifie rapidement les dangers potentiels ;</li> <li>- applique et fait appliquer la méthode « SAFE » (gestes à effectuer avant de s'occuper de la victime) ;</li> <li>- se protège et organise la protection des intervenants et des victimes ;</li> <li>- utilise et fait utiliser les méthodes d'extraction idoines telles que la traction par les chevilles, par les poignets, les</li> </ul>
----------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
	<ul style="list-style-type: none"> <li>– si nécessaire, réaliser une extraction et un changement de véhicule jusqu'en zone sécurisée.</li> </ul>		vêtements, sous les aisselles, etc. - dispense et fait dispenser les premiers secours d'urgence ; - fait éloigner les personnes directement menacées en changeant de véhicule, si nécessaire.
A2. Évaluation	<p>Face à un ensemble d'éléments utiles permettant la prise en charge d'une (des) victime(s),</p> <p><b>réaliser un bilan circonstanciel d'urgence vitale et lésionnel,</b></p> <p>en vue d'assurer la sécurité de l'intervention, de déterminer le nombre et le type de victimes, de demander les secours complémentaires et de déceler les périls potentiels.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– rechercher et apprécier les fonctions vitales qui menacent immédiatement ou à très court terme la vie des victimes ;</li> <li>– prioriser et trier les victimes en urgences (absolu ou relative) ;</li> <li>– orchestrer l'établissement d'un bilan circonstanciel ;</li> <li>– superviser l'identification des différentes victimes et des blessures rencontrées ;</li> <li>– diriger l'élaboration d'un bilan vital et lésionnel.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- apprécie rapidement la situation ;</li> <li>- participe activement à l'établissement des différents bilans avec efficacité ;</li> <li>- collabore à l'identification des différentes victimes et blessures rencontrées ;</li> <li>- concourt à la recherche des détresses vitales ;</li> <li>- définit l'urgence et priorise, en cas de victimes multiples (méthode START) ;</li> <li>- est précis et concret ;</li> <li>- sous stress, reste calme et méthodique.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A3. Alerte précoce	<p>Afin de permettre le règlement fonctionnel rapide,  <b>établir un récapitulatif clair, compréhensible, utile, exploitable et exhaustif à toutes les personnes accessibles,</b>            tout en se préparant à répondre aux éventuelles questions ou compléments d'information attendus.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– établir et transmettre un compte-rendu par les moyens appropriés ;</li> <li>– discriminer les informations données par ses équipiers pour répondre aux interrogations et aux attentes ;</li> <li>– organiser puis mettre en œuvre les procédures d'alerte des forces de l'ordre et de secours.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- fait preuve d'esprit de synthèse ;</li> <li>- respecte le canevas de compte-rendu ;</li> <li>- établit un CR complet, clair et précis (secours, hiérarchie, etc.) ;</li> <li>- envoie une information exhaustive et précise ;</li> <li>- assure une bonne prise en compte des éléments extérieurs.</li> </ul>

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS</b> Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES</b> Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A4. Réalisation des gestes de sauvetage	<p>Pour porter assistance à la (aux) personne(s) en situation de détresse physique ou mentale,  <b>effectuer ou faire effectuer les « gestes qui sauvent » dictés par la nature et la gravité,</b>            en appréciant l'état de la (des) victime(s) et de ses fonctions vitales.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- apporter ou faire apporter les premiers soins quel que soit le lieu ;</li> <li>- contrôler ou faire contrôler les signaux de détresse vitale ;</li> <li>- participer à l'identification de la (des) blessure(s), du (des) malaise(s) et du (des) traumatisme(s) ;</li> <li>- diriger les gestes de sauvetage appropriés selon la méthode de prise en charge « MARCHE » ;</li> <li>- si nécessaire, commander l'extraction du (des) blessé(s) du véhicule, avec ou sans plan dur ;</li> <li>- diriger le déplacement des blessés jusqu'au point de regroupement défini.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- maîtrise les procédures et recommandations de l'ILCOR ;</li> <li>- applique et fait appliquer avec rigueur la méthode de prise en charge MARCHE ;</li> <li>- vérifie ou fait vérifier les signaux de détresse vitale ;</li> <li>- fait prodiguer les premiers soins, y compris dans un véhicule accidenté ;</li> <li>- coordonne l'extraction du (des) blessé(s) du véhicule accidenté, selon le cas ;</li> <li>- coopère au regroupement des blessés au point désigné ;</li> <li>- contrôle et corrige les fautes et gestes à éviter ;</li> <li>- reste calme et méthodique dans ses actions.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A5. Préservation	<p>Afin d'assurer l'ensemble des actions à mener, en attendant l'arrivée des secours et de préserver l'intégrité de la (des) victime(s),  <b>vérifier l'évolution de l'état du (des) sinistré(s)</b>  en faisant assurer une surveillance constante, tout en prenant des mesures conservatoires et en effectuant des bilans complémentaires pour affiner son état.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- maintenir les gestes de secours ;</li> <li>- contrôler la permanence de la surveillance ;</li> <li>- vérifier la réévaluation de l'état de la (des) victime(s) ;</li> <li>- surveiller la réalisation du bilan complémentaire.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- fait soutenir les gestes de secours ;</li> <li>- vérifie la permanence de la surveillance ;</li> <li>- contrôle la réévaluation de l'état de la (des) victime(s) ;</li> <li>- surveille la réalisation des bilans selon la méthode RYAN ;</li> <li>- vérifie la conformité de la fiche bilan individuelle de la (des) victime(s).</li> </ul>
A6. Organisation	<p>Afin de conserver la maîtrise de la scène et de la situation,  <b>organiser les moyens et les actions,</b>  en fonction des compétences de chacun et des compléments de secours attendus.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- cerner les actions à mener ;</li> <li>- coordonner l'exécution des tâches ;</li> <li>- identifier et formuler les moyens complémentaires nécessaires ;</li> <li>- contrôler la bonne exécution de l'ensemble des actions ;</li> <li>- rendre compte régulièrement.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- les actions à mener sont connues ;</li> <li>- la répartition des tâches est effective et efficiente ;</li> <li>- l'expression des compléments est cohérente ;</li> <li>- le contrôle est permanent ;</li> <li>- les comptes rendus sont clairs et exhaustifs.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A7. Prise en charge	Le CÉPRAZH coordonne les actions de la prise en charge du (des) blessé(s). Il peut être amené à réagir de sa propre initiative avec ses seuls moyens disponibles et les seules compétences avérées de son équipe. En règle générale, il est aidé dans sa tâche par un régulateur du domaine médical qui peut prendre toute décision pour assurer la survie du (des)blessé(s).		
A71. Moyens internes	<p>Dans le but de soustraire la (les) victime(s) au milieu hostile et d'assurer sa (leur) prise en charge,</p> <p><b>la (les) stabiliser et la (les) conditionner pour un transport vers la structure de soins la plus adaptée avec les moyens propres,</b></p> <p>en s'adaptant à la situation et en prenant en compte que tout retard dans le transport réduit de manière drastique les chances de survie.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- planifier et organiser le transport ;</li> <li>- briefier le conducteur pour une conduite tout en souplesse ;</li> <li>- contrôler la poursuite de la surveillance du(des) blessé(s) ;</li> <li>- obtenir une escorte si possible ;</li> <li>- vérifier la présence et le contenu de la (des) fiche(s) bilan ;</li> <li>- commenter le contenu de la (des) fiche(s) bilan lors de la transmission.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la stabilisation et le conditionnement du (des) blessé(s) sont appréhendés avec efficacité ;</li> <li>- l'organisation du transport est cohérente et bien menée ;</li> <li>- le relevage basique est effectif ;</li> <li>- le conducteur est briefé ;</li> <li>- la surveillance est maintenue ;</li> <li>- une escorte est demandée ;</li> <li>- la réactualisation de la (des) fiche(s) bilan est effective ;</li> <li>- la (les) fiche(s) bilan est (sont) commentée(s) lors de la transmission.</li> </ul>

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A72. Moyens externes	<p>Afin de faire réaliser une prise en charge rapide du (des) blessé(s) par une équipe médicale spécialisée,  <b>organiser l'accueil de celle-ci,</b>  en facilitant son arrivée, son stationnement, le déroulé des actions menées et la transmission des fiches bilan en les priorisant.</p> <p><u>Par la maîtrise de ces savoir-faire opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– s'adapter à la situation ;</li> <li>– identifier et établir le contact avec l'élément d'évacuation attendu ;</li> <li>– organiser le dispositif d'accueil ;</li> <li>– se mettre à la disposition des secours ;</li> <li>– colliger les informations et transmettre les fiches bilan ;</li> <li>– collaborer au relevage ou au brancardage.</li> </ul>	<p><b>Voie formative :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôles de connaissances ;</li> <li>- mises en situation contextualisées ;</li> <li>- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.</li> </ul> <p><b>VAE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- étude du livret 2 ;</li> <li>- entretien avec le jury ;</li> <li>- mise en situation, si nécessaire.</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- a préparé l'accueil ;</li> <li>- identifie et prend contact avec l'élément d'évacuation ;</li> <li>- coordonne le maintien de la surveillance avec efficacité ;</li> <li>- se met à la disposition des secours ;</li> <li>- collige les informations ;</li> <li>- commente le contenu de la (des) fiche(s) bilan lors de la transmission ;</li> <li>- collabore au relevage ou au brancardage.</li> </ul>

**NOTES :**